

Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Anghoulême

PREMIER CALENDRIER

Dimanche 4 OCTOBRE. — Lever: 6 h. 05; coucher: 5 h. 34. — Soleil: Lever, 6 h. 05; coucher, 5 h. 34. — Lune: Lever, 6 h. 07; coucher, 5 h. 41.

TEMPERATURE

Lille, le 3 octobre. Minimum, nuil, abrité... 13-0. Maximum, découvert... 23-0. Surface du sol, à 1 mètre de hauteur... 19-0. De l'air à l'ombre... 19-0. Maximum, jour, à l'ombre... 19-0. Minimum, nuit, au soleil... 20-0.

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 90-85. Etat du ciel: Très nuageux. Direction du vent: S. Brouillards.

Le 4 octobre (8 h. matin) la pression était de 756 mm. Le 4 octobre (8 h. du soir) la pression est de: 756.



DEPÊCHES DE LA NUIT

LES APACHES DU MORBIHAN

Lorient. — M. Morvan, deuxième adjoint, faisant fonctions de maire, ayant autorisé l'arrestation précédemment donnée pour la conférence anarchiste de Louise Michel, les organisateurs donneront leur réunion dans un faubourg, aujourd'hui dimanche, et la recommenceront demain.

TERRIBLE ACCIDENT

Enseveli sous 500.000 kilos de marchandises

Châtillon-sur-Marne. — Le mardi un magasin de grosse quincaillerie s'est écroulé subitement entraînant une masse de 500.000 kilos de fers.

A travers la Semaine

Le citoyen Delory aurait-il trouvé dans la Marne le chemin qui conduit, par Damas, à Canossa ?

Toujours est-il qu'au Congrès socialiste de Reims dont il fut une des lumières, il a voté avec Jules Guesde deux propositions singulièrement réactionnaires.

Il s'est déclaré partisan de toutes les associations même religieuses, même confessionnelles.

Et il a voté une motion condamnant le monopole de l'enseignement par l'Etat !

Ces deux votes du congressiste Delory jurent — comme des tempêtes — avec ceux qui ont cassé d'émettre le député Delory.

Toutes les motions les plus sectaires sur l'un et l'autre point ont toujours obtenu ses suffrages.

Alors, de deux choses l'une: ou le citoyen Delory est revenu à résipiscence et adore aujourd'hui ce qu'il a brûlé à la Chambre, ou bien il a simplement, au pays du champagne, voulu faire de la mousse.

Nous serons fixés sur ces deux alternatives quand les maçons de la Chambre mettront notre député-maire au pied de leur mur.

En attendant, notons bien que le citoyen Delory s'est déclaré, à Reims, adversaire du monopole de l'enseignement par l'Etat et adversaire de toutes persécutions contre les Associations religieuses ou confessionnelles.

Epinglons cela !

Lui dans un vieux numéro du Réveil trouvé... quelque part :

« Quant à nous, mineurs, nous continuerons à observer. Toutes les transformations économiques qui s'opèrent en dehors de nous, se feront-elles jusqu'au bout sans nous ? »

Était-il signé: Bastia... ?

Ce: nous mineurs, dans la bouche du social-lucullus du Pas-de-Calais, vaut son « spoom-au vin-de-Samos », n'est-ce pas ?

L'Echo, le vénérable Echo, s'est permis un entre-chat cette semaine.

Pie X qui condamne les fauteurs de troubles

« dans le camp catholique ». Et nous avions ajouté que les « hérétiques » sont mal placés pour prêcher l'unité recommandée par le divin Rédempteur.

La dessus vous faites une éprouvette. Ceci n'est pas sérieux... à votre âge.

Le Progrès, lui, se scandalise des sentiments de soumission que nous avons déclarés au Pape — « un étranger » !

Réponse: nous faisons nos serments en plein jour, nous, par la grande voix de la publicité. Les ordres que nous recevons et suivons sont publics, et tout le monde sait à quel nous nous engageons.

Et tout le monde sait que ce qui nous a commandé ne sera jamais contraire à notre patriotisme. Le catholicisme est souverainement conservateur des nationalités. Il est universel, il n'est pas international.

Vous, au contraire, francs-maçons, faites des serments secrets dans des conciliabules ténébreux. Vous vous engagez à obéir aveuglément à des ordres que vous ne connaissez pas et qui vous seront communiqués en secret.

Votre société est internationale. Elle tend à la suppression des frontières. Elle est antinationale.

Vous êtes les hommes des ténèbres, nous sommes les hommes du grand jour !

Le Progrès avait, dans le même numéro, un article que M. de Buffon au qualifié d'aplati.

C'est intitulé: « Monuments », et c'est plein de trahisseries.

On y voit que Faidherbe et Testelin avaient un « rude caractère de citoyens ». Qu'est-ce que c'est que ça ?

On s'y défend d'être enclin à la « statomanie », mais on y réclame une statue pour la comtesse Jeanne, une statue pour le maire André, une autre pour le général Chartran, et des « commandes officielles » pour « cent autres événements de haute valeur historique qu'inspireraient les sculpteurs pour la décoration des jardins, des carrefours, des places presque tous vides et nus. »

Peste! Que serait-ce si l'auteur de cette plantureuse proposition était un enrégé de statomanie ?

Mais, en outre, il est d'une logique! Voyez plutôt:

Le rédacteur du Progrès a sur le coucou la statue du général Négrier, parce qu'elle est un « triste souvenir de guerre civile », mais il raffolerait d'une statue à Chartran, fusillé par des balles françaises et victime de nos-dissensions politiques !

Il souhaite qu'on charge les artistes lillois des commandes artistiques pour Lille, et se montre ravi qu'un artiste très très-parisien soit chargé d'une immense toile décorative pour la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

C'est-à-dire est M. Simibaldi, qui l'administration de M. Delory a arraché aux délices montmartroises pour en faire un professeur à notre Ecole de peinture que d'autres artistes lillois de grand talent ont dû abandonner.

La toile à laquelle il travaille depuis trois ans et qui a douze mètres de longueur — note avec admiration le Progrès — représente, paraît-il, un mariage gaulois. Et c'est ici que notre confrère, tout ébahi, nous en apprend une « bien bonne », qui ouvre une inépuisable source de succès aux revuistes de fin d'année.

Citons :

« Dans un paysage lumineux, au pied des chênes majestueux (mais alors le paysage devrait être plutôt ombreux), sur lesquels sont cloués des trophées enlevés à nos romains, les guerriers, les druides, les bardes, parmi lesquels on reconnaît facilement les figures de MM. Dabierre (1), Hannotin (1), Benoit (?), Deplichin (?), etc., réunis autour d'une table chargée de fruits, assistent au choix de l'époux vers lequel une gracieuse jeune fille tend la coupe symbolique. »

Voyez-vous d'où le tableau ?

Un homme qui fait un choix — comment diable le peintre représente-t-il cela ?

Et ce choix n'a rien d'embarassant: il se fait entre une seule personne qui tend son verre symbolique (Oh! socialisme!)

Et à côté, dans la lumière crue... des ombres, une table homérique de guerriers, de bardes et de druides, louchant des paniers de pommes et de poires.

Tenez: ce druide aux allures sacerdotales c'est Dabierre; ce guerrier farouche c'est Hannotin, ces bardes illustres c'est Benoit, c'est Deplichin, c'est Tartampion, c'est Ghesquière aussi sans doute, car M. Simibaldi a la verve trop joyeuse pour oublier notre grand dramaturge lillois.

Non, mais ce tableau !

Puisque nous parlons « mètres de toile », plaignons en finissant les pauvres ouvriers d'Armentières que leurs maîtres-socialistes viennent de lancer dans les terribles aventures de la grève.

C'est, à l'entrée des mauvais temps, de tristes jours qui s'annoncent pour cette laborieuse population. C'est la misère, la famine, la souffrance qui viennent l'étreindre.

C'est pour l'industrie locale une terrible crise qui commence.

Le cœur se serre en songeant aux poignantes éventualités qu'on prévoit.

Pauvres ouvriers! Pauvre Armentières !

DEM.

BOITE AUX LETTRES

M. Potié, maire d'Haubourdin, nous adresse un long factum, sous le prétexte de répondre à l'article que nous avons publié récemment sur l'opposition qu'il a faite à la demande d'ouverture d'une nouvelle école à Haubourdin.

Si M. Potié, dans son épître, se contentait de discuter notre article, nous insérerions volontiers sa prose. Mais sa réponse concerne exclusivement des lieux que nous n'avons ni nommés ni désignés.

Dans ces conditions nous nous abstiendrons de satisfaire le désir de notre correspondant, qui, en sa qualité de législateur, doit connaître la loi de 1881 sur la presse et les limites qu'elle assigne à ses droits et à nos devoirs.

ROUBAIX

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Du 4 octobre 1903

— Patronage Saint-Michel. — Fête du 50^e anniversaire de la fondation: 9 h. 1/2, 1/4, Choral, composée exclusivement de jeunes gens du Cercle, exécutera la Messe de Sainte-Église de Gounod, avec orchestre à Notre-Dame.

Cerme artistes de renom viennent prêter leur concours à l'abbé Delpech, ancien directeur, célébrera le Saint-Sacrifice. M. l'abbé Herregang prononcera l'allocution de circonstance.

À midi, aura lieu une fête de gymnastique dans les locaux de Saint-Michel. Un banquet intime réunira ensuite le passé et le présent. Jeux et tombola termineront cette première journée.

— Union sociale et patriotique. — Assemblée générale ordinaire à 11 h. du matin, au Café Pansoy, rue de la République, 23.

— Société Saint-François-Régis. — De 11 h. à midi, rue Saint-Antoine, 74.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/4 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— Cercle du Peuple. — De 11 h. 1/4 à 1 h., Grande-Rue, 84; rue de Lannoy, 202; rue Descartes, 71; de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à midi, rue de France, 103.

— Bibliothèque de la « Fédération de la Jeunesse catholique ». — De 11 h. 1/4 à midi 3/4, 84, Grande-Rue.

— Caisse d'Épargne, 5, rue du Château, pour les dépôts de 9 à 11 h.; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

— Caisse d'Épargne postale. — A tous les bureaux de poste jusqu'à midi.

— Le bureau de l'état-civil est ouvert jusqu'à midi: consultations judiciaires gratuites de 9 h. à midi (rentrée par la Grande-Place, bureau de renseignements de 10 heures à midi, au deuxième étage, entrée par la rue Neuve, 8), pour délivrer les pièces signifiées et non retirées pendant le temps ouvrable; recevoir les pièces à soumettre à la signature du Maire; établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des réservistes, certifiés de vie, d'indigence, de bonnes vies mortuaires, etc. pour l'assistance de service médical; recevoir les demandes, verbal et écrit, d'assistance judiciaire et rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources; en temps opportun, recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs; assigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation; indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses.

— Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — Dans le hall de la rue de l'Alouette, XXV^e exposition de beaux-arts: de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

Les Bues de Roubaix

III. — La rue de Grand-Chemin. — La justice de paix établie à Roubaix au vertu de la loi du 24 mars 1790, par le vote des citoyens électeurs de la ville et des villages: Wasquehal, Hom, Baisieux, Sally et Toufflers, amendé par Delory fut élu.

Quelques années plus tard, les juges furent nommés par le gouvernement.

Vers le commencement du XIX^e siècle la justice de paix de Roubaix comprend plus que les trois cantons de cette ville.

Depuis 1807, il y a deux juges de paix: l'un pour le canton Nord, l'autre pour les cantons Est-Ouest.

Les greffes de la justice de paix installés au deuxième étage de l'immeuble Pierre Cateau, et que les intéressés avaient bien de la peine à atteindre, furent transférés au Palais de Justice, un peu plus à la portée du public.

C'est à un juge de paix de Roubaix, M. L. E. Marais, qui occupa le siège de 1828 à 1848 que l'on doit les premiers essais d'une Histoire de Roubaix. Ce livre fut publié, en 1844, par le libraire Béghin; il renferme des détails intéressants.

UNION CATHOLIQUE de Roubaix

La première conférence de la saison d'hiver sera donnée, vendredi prochain 9 octobre, à 8 h. 1/4, à la Maison des Œuvres, Grande-Rue.

M. Toussaint, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon, et orateur de talent, parlera sur un sujet plein d'actualité: « Les projets de la séparation de l'Église et de l'Etat. »

M. Toussaint, dont la parole s'est fait souvent entendre avec grand succès dans les réunions publiques et privées de l'Est de la France, fait aujourd'hui partie du « Comité de Défense Religieuse », présidé par M. Lenoir, député de Paris.

Les conférenciers ont toujours obtenu grand succès à Roubaix, témoins: MM. Norrisson, Hubert-Walleroux, Boyer de Bouillane, Lorolle fils, Marc Sangnier et autres; l'Union Catholique a gardé d'eux tous le meilleur souvenir.

UN HORRIBLE ACCIDENT dans une usine

Un tisserand de 18 ans broyé autour d'une transmission

Samedi matin, un horrible accident s'est produit à l'usine de MM. Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse.

Vers 9 h. 1/2, un tisserand, Alphonse Legley, 18 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain, était occupé à son métier. Jaquet, quand la courroie se brisa, un accident semblable s'était produit la veille; le tisserand s'adressa au contre-maître. Tandis que celui-ci reculait la courroie, Legley grimpa en haut du métier, à 2 mètres 50 du sol. Que se passa-t-il? On en est réduit à l'hypothèse la plus vraisemblable. On suppose qu'ayant fait un faux mouvement et ayant perdu l'équilibre il se sera rattrapé à la courroie, en ce saisissant les branches à deux mains. Les poids du corps aura fait « embrocher » la courroie par friction.

Le contre-maître s'aperçut que la courroie remontait. En même temps, il entendit les cris du malheureux ouvrier et levait emporté par la courroie autour de l'arbre de transmission et tournant à une vitesse de 120 tours à la minute.

Le corps de l'infortuné, qui travaillait à dix pas de là, fut une syncope et dut être emporté hors de l'atelier.

Le contre-maître fit fonctionner la cloche d'alarme, la machine s'arrêta et Legley fut dégagé. Toute la partie inférieure du corps ne formait qu'une plaie; les jambes et les bras étaient brisés en plusieurs places. Un vicieux du Saint-Rédempteur, a donné l'Extremé-Onction sous condition. M. le docteur Piquet n'a pu que constater la mort.

Institut technique Roubaixien

Cours du jour. — La reprise des cours du jour aura lieu le mardi 13 octobre, à 8 h. 1/2 du matin. Dans ces cours on enseignera, d'une façon complète, l'industrie textile, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique.

L'Institut technique comprend quatre sections: la Filature, le Tissage (artistique et industriel), la Teinture et les Apprêts, la Mécanique et l'Électricité.

Pour les demandes de programmes et pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut technique, rue du Collège, 37, où sont également reçus les inscriptions.

Cours du soir. — Ces cours ont pour but: 1^o d'élever les connaissances des ouvriers et contremaîtres de l'industrie, de développer en eux l'esprit de méthode et d'initiative et de les mettre à même de remplir d'un manière plus intelligente les fonctions dont ils sont chargés à l'usine; 2^o de permettre aux employés de se préparer à la partie commerciale par l'étude approfondie de la comptabilité des usines et de la correspondance commerciale (anglaise et allemande) soit pour les maisons de la localité soit pour les bureaux à fonder à l'étranger.

Les cours du soir comprennent: le tissage, la mécanique, l'électricité, le dessin de machines, la comptabilité, l'anglais et l'allemand, en un mot, tout ce qui a trait à l'industrie et au commerce roubaixien et est enseigné.

Les cours ont lieu dans l'ordre suivant: Le Mardi: Électricité 1^{re} année. Filature et tissage, 4^{re} année. Dessin de machines. — Mécanique, 2^e année. Le Mercredi: Électricité, 2^e année. — Tissage, 1^{re} année. — Anglais, 1^{re} et 2^e années. — Chauffeurs-conducteurs.

Le Jeudi: Filature, 2^e année. — Mécanique, 1^{re} année. — Anglais, 2^e année. — Allemand, 1^{re} année.

Le Vendredi: Tissage, 2^e année. — Comptabilité. — Allemand, 2^e année.

Les inscriptions seront reçues les dimanches 11 et 18 octobre, de 5 h. à 7 h. 1/2 du soir, et les lundi 12 et 19 octobre de 5 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Les cours commenceront dans l'ordre et aux jours indiqués, à partir du mardi 30 octobre, à 8 h. 1/4 du soir.

M. Marc Sangnier à Roubaix. — Le distingué président du Salon, M. Marc Sangnier-Lachaux, sera à Roubaix le lundi 19 octobre prochain.

Il fera une grande conférence publique à la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes, pour inaugurer l'Institut populaire de l'Épave.

« La Fille de Roland » à la maison Saint-Louis, rue Descartes, 71. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la Section dramatique de la Maison St-Louis se prépare à donner en mai-juin le 18 octobre prochain, le beau drame d'Henri de Bornier, « La Fille de Roland ».

À un juge par les répétitions qui sont vigoureusement et sagement dirigées par un ancien professeur de rhétorique, passé maître en cet art difficile, nous pouvons assurer pour la représentation du 18 octobre un succès complet.

La Bibliothèque de Saint-Séverin, à la Maison Saint-Louis, rue Descartes, 71, sera fermée du 1^{er} au 13 octobre.

À partir du dimanche 13 octobre et les dimanches suivants, la distribution des livres aura lieu, non plus de 4 h. à 5 h. du soir, mais après la grand-messe, c'est-à-dire de 11 h. 1/4 à midi et demi. Ce changement est nécessaire par la création de l'Institut populaire.

La seconde distribution de chaque semaine reste fixée au jeudi, de 8 h. 1/2 à 10 h. du matin.

Tous les livres prêtés seront désormais — à leur rentrée en Bibliothèque — désinfectés avec soin, avant d'être classés ou remis en circulation.

N.-B. — Ceux des abonnés qui auraient encore entre les mains des livres de la Bibliothèque, sont instamment priés de les faire parvenir aujourd'hui dimanche, entre 4 h. et 5 h. du soir.

Un concours, doté de quatre prix fort importants, est organisé par la MAISON MARCELLI, 2 et 40, rue du Bois, entre deux concours, à l'occasion de la lecture musicale et des personnes qui lui feront, du 1^{er} au 15 novembre, des achats pour une somme d'au moins cent francs.

Le premier prix est un magnifique piano Lévy et Thesen, catalogue 1.400 francs. C'est un instrument intéressant, dont s'entend gré, à la Maison Marcelli, tous ceux qui désirent développer de plus en plus le goût de la musique chez nos concitoyens.

Ils apprendront aussi avec plaisir l'ouverture, 10, rue du Bois, d'une importante annexe où, dans un cadre d'une gracieuse élégance, la Maison Marcelli expose un choix de pianos à pédale à queue et droits de toutes nuances et de tous styles.

Et, ce qui ne gêne rien, la Maison grâce à de très importants marchés passés avec les grands facteurs — peut offrir ses pianos à de très bonnes conditions, et ceux-ci, que celles consenties par ces facteurs aux clients qui s'adressent directement à l'Institut.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaixienne. — Allocations d'hiver. — Les sociétaires et veuves de sociétaires réunissant les conditions requises pour participer à l'allocation d'hiver qui se sont pas encore fait inscrire, sont priés de se présenter au secrétariat de la semaine prochaine, après la journée de travail, de 8 à 8 h., au secrétariat, 34, rue de France.

Bureau syndical. — Le bureau syndical se réunira le lundi 5 octobre 1903, à six heures précises du soir, au siège syndical, 22, rue de la République. À l'ordre du jour: Admissions dans le syndicat (usines syndiquées et dizaines libres). — Manifestation de la Toussaint. — Nomination d'un membre de la commission de la section de Paris. — Allocations d'hiver (sociétaires veufs).

Le bureau de la société d'épargne St-Gervais du Syndicat Mixte se réunira dimanche 4 octobre 1903, à 10 h. du matin.

Contribuables à vos poches ! — Le maire de Roubaix a l'honneur d'informer les contribuables que le rôle supplémentaire relatif à la taxe municipale sur les chiens est déposé chez M. le Receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Le Grand-Prix de Roubaix. — Nous pouvons maintenant affirmer que le Grand-Prix, annoncé pour le 11 octobre, sera l'épreuve la plus sensationnelle que le Vélocrome roubaixien ait pu produire.

Nous apprenons, en effet, que le Grand-Prix de Roubaix mettra aux prises tous les champions, tels que: Ellegren, vainqueur du Champion du Monde; Meyers, vainqueur du Grand-Prix de Paris; Jaquet, champion de France; Rutt, champion allemand; Grogna, champion de Belgique; Jenkins, champion d'Angleterre; Bourlot, vainqueur du Grand-Prix de l'U. V. F.; Van den Born, second du Grand-Prix de la République.

Buget. — Le programme complet de cette réunion extraordinaire.

Amateurs: U. V. F. (1000 m.); 1^{er} prix, médaille d'or; et 2^e et 3^e prix, médailles d'argent. Régionaux (1000 m.); Prix: 50 fr., 30 fr., 20 fr. Grand Prix de Roubaix (1000 m.); Prix: 500 fr., 250 et 150 fr.

Courses de primes (pour les non classés du Grand-Prix): 5000 m.; 500 fr. à 5 fr. à chaque tour; finale 30 fr., 20 fr., 10 fr.

Handicap international (100 m.); Prix: 125 fr., 75 fr., 50 fr., 40 fr., 25 fr.

Les accidents de travail. — Chez Hannart, rue d'Espérance, un homme de ville, César Orvane, 38 ans, rue de l'Alma, fort Waillet, blessé aux reins, 10 jours de repos.

Une arrestation pour vol de pommes à la gare du Fil. — Dans l'après-midi de samedi, le surveillant de la gare du Fil surpris en flagrant délit de vol de pommes, dans un wagon, un gamin de 13 ans, Emile Vercaemen, demeurant rue Dampierre, cour Jonville. Depuis quelques jours, plusieurs centaines de kilos de pommes avaient disparu. Les complices de Vercaemen sont recherchés.

MM. Les cambrioleurs continuent.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont tenté de pénétrer chez Mme veuve Beussart, rotisserie, rue de la Chapelle-Carotte. Ils avaient déjà, après avoir opéré des pesées inutilement sous la porte d'entrée et sur la grille d'un soupirail, percé un volet d'une fenêtre du rez-de-chaussée et brisé une vitre. Mais des voisins les ayant entendus « travailler », mirent les voleurs en fuite.

Police des logements. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un cabaretier-logeur, Victor Frouvot, rue Bernard, 23, pour infraction à la police des logements.

Deux paquets de laine à matelas du poids total de 2 kilos environ ont été trouvés, vendredi soir, rue du Vivier, à l'entrée de la cour Durco, par M. Henri Soyaz, même rue, 11.

Une enquête est ouverte à l'effet de rechercher s'il s'agit d'un vol ou d'une trouvaille.

Le Grammont. — Samedi matin, rue de Lille, vers 9 h., M. Despaigne, chef de la strada, a constaté, dans une cour, la présence d'une charrette par mauvais traitement à son cheval, à un charretier, Jean-Pierre Emme, 21 ans, au service de M. Carlier, entrepreneur de vidanges.

État-civil de Roubaix

Drageons et Boites pour BAPTÊMES, 5, rue de Fries, THOMAS FILS, pris à Paris, LILLE du 3-0ctobre

Naissances. — Henri Delporte, rue de Lannoy, 439 bis. — Roger Morel, rue d'Alsace, 66. — Joseph Andrieu, rue Pierre-Dujardin, maisons Roland, 1.

Décès. — Aimée Delannoy, 76 ans, propriétaire, rue Blanchemais, 101. — Alfred Honchick, 45 ans, combleur, rue Ste-Désirée, 26. — Hermance Delmaie, 78 ans, sans profession, rue du Fresnoy, 94. — Charlotte Delannoy, 80 ans, sans profession, rue Pavin, 1. — Louis Stam, 78 ans, sans profession, Hospice Civil, 20. — Théobald, 3 mois, rue des Anges, cour Thérin, 11. — Léon Depoostère, 38 ans, sans profession, rue de Lannoy, 616. — Alfred Duflot, cours, coursier, rue de Béthune, 32. — Marie Robyns, 32 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 125. — Alphonse Legley, 17 ans, tisserand, boulevard de Mulhouse.

Mariages. — Henri Dhainne, homme d'équipe, 24 ans, rue Gay-Lussac, 38, et Jeanne De Vos, repasseuse, 28 ans, même rue. — Julien Onquière, 25 ans, garçon boucher, à Bondues, et Yvonne Petit, 20 ans, ouvrière, 72 de Napel, 112. — Désiré Prez, 34 ans, cultivateur, à Blandin, et Adèle Hanno, 23 ans, servante, quai de Gand, 24. — Guillaume De Witte, 25 ans, serrurier, rue du Fort, 108, et Irène Millescamp, 24 ans, canetière, rue du Fresnoy, 121. — Thibaut Adolphe, 35 ans, peintre en bâtiment, rue du Moulin, 56, et Marie Salau, 32 ans, tailleur, même rue. — Valéry Daburon, 28 ans, sans profession, boulevard de Colmar, 21, et Palmyre Deboosser, 18 ans, sans profession, rue de la Conférence, 9.

M. Marc Sangnier à Roubaix. — Le distingué président du Salon, M. Marc Sangnier-Lachaux, sera à Roubaix le lundi 19 octobre prochain.

Il fera une grande conférence publique à la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes, pour inaugurer l'Institut populaire de l'Épave.

« La Fille de Roland » à la maison Saint-Louis, rue Descartes, 71. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la Section dramatique de la Maison St-Louis se prépare à donner en mai-juin le 18 octobre prochain, le beau drame d'Henri de Bornier, « La Fille de Roland ».

À un juge par les répétitions qui sont vigoureusement et sagement dirigées par un ancien professeur de rhétorique, passé maître en cet art difficile, nous pouvons assurer pour la représentation du 18 octobre un succès complet.

La Bibliothèque de Saint-Séverin, à la Maison Saint-Louis, rue Descartes, 71, sera fermée du 1^{er} au 13 octobre.

À partir du dimanche 13 octobre et les dimanches suivants, la distribution des livres aura lieu, non plus de 4 h. à 5 h. du soir, mais après la grand-messe, c'est-à-dire de 11 h. 1/4 à midi et demi. Ce changement est nécessaire par la création de l'Institut populaire.